



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

A 6

Question au Gouvernement n° 4249

Texte de la question

DÉCLASSEMENT DES AUTOROUTES A6 ET A7 DANS LEUR TRAVERSÉE DE LYON

M. le président. La parole est à M. Charles de La Verpillière, pour le groupe Les Républicains.

M. Charles de La Verpillière. Monsieur le Premier ministre, votre gouvernement a le devoir d'assurer l'équilibre et la justice entre tous les territoires de France. Or vous ne le faites pas. Vous favorisez trop souvent Paris et Lyon, au détriment des communes périphériques. Ainsi, vous autorisez Mme Anne Hidalgo à fermer les voies sur berges à Paris, alors que les reports de trafic vont asphyxier les communes à l'est de Paris.

Et maintenant, vous allez faire le même cadeau à Lyon, avec les mêmes conséquences, sans aucune concertation avec les départements voisins. En effet, vous allez déclasser les autoroutes A6 et A7, qui traversent l'agglomération lyonnaise, pour permettre à M. Gérard Collomb d'en faire un boulevard urbain, où le transit des poids lourds sera interdit.

M. François Rochebloine. Merci, monsieur Macron !

M. Charles de La Verpillière. Dès 2017, ce sont 16 000 véhicules qui vont donc quotidiennement se reporter à l'est de Lyon, sur les autoroutes A46 et A432, dans le département de l'Ain. Ces autoroutes sont déjà saturées, ou sur le point de l'être. Elles ne pourront pas absorber ce trafic supplémentaire, d'autant plus que les autres itinéraires de contournement ne seront pas réalisés avant 2030, voire 2035. Par exemple, le bouclage du périphérique lyonnais par l'Anneau des sciences est très hypothétique.

Monsieur le Premier ministre, les habitants de l'Ain en ont assez de supporter les nuisances – bruit, pollution, bouchons – dont Lyon ne veut plus. Nous ressentons une profonde injustice. Allez-vous jouer votre rôle d'arbitre, pour que l'Ain ne soit plus victime de l'égoïsme et de l'impérialisme lyonnais ? *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe Les Républicains.)*

M. le président. La parole est à M. le secrétaire d'État chargé des transports, de la mer et de la pêche.

M. Alain Vidalies, secrétaire d'État chargé des transports, de la mer et de la pêche. Monsieur le député, vous l'avez reconnu vous-même : la situation de Lyon, traversée par les autoroutes A6 et A7, est une situation tout à fait singulière en France.

M. Bernard Accoyer. En effet !

M. Alain Vidalies, secrétaire d'État. Cette situation est le résultat de l'histoire, et nous n'allons pas la juger aujourd'hui. La situation de la métropole de Lyon, traversée par une autoroute qui crée des nuisances sonores,

qui pollue et qui empêche tout développement urbain, n'a pas d'équivalent en France.

M. Bernard Accoyer. Cette situation existe depuis longtemps !

M. Alain Vidalies, secrétaire d'État. Le président de la métropole de Lyon nous a exposé le problème, et lorsqu'on examine objectivement la situation, on est forcé de reconnaître qu'elle ne peut pas perdurer. J'ai effectivement, au nom du Gouvernement, autorisé le déclassement des autoroutes A6 et A7, qui deviendront l'objet d'un aménagement urbain.

M. Bernard Accoyer. Qui va payer le doublement des autoroutes de contournement ?

M. Alain Vidalies, secrétaire d'État. Il me semble, lorsqu'on examine objectivement la situation, que c'est la seule réponse que l'on puisse apporter à des élus et à des populations qui vivent une situation sans pareil en France – situation qui obère à la fois le développement de la ville, le vivre ensemble et la protection de l'environnement.

M. Bernard Accoyer. Qui va payer, monsieur le ministre ?

M. Alain Vidalies, secrétaire d'État. Dans ces conditions, je vous confirme que le Gouvernement est favorable à cette mesure de déclassement, que j'ai annoncée. J'ai demandé au préfet de mettre en place un groupe de travail associant l'ensemble des élus, afin d'examiner les conséquences de cette mesure – car votre question est en effet légitime.

Je veux simplement rappeler que l'essentiel du trafic, bien que l'on soit en commutation urbaine, est un trafic urbain, et que le transit ne représente que 15 % du trafic global, d'après les études que nous avons réalisées. C'est ce pourcentage qui pourra se reporter à l'extérieur. Nous examinons, avec l'ensemble des élus, les mesures compensatoires qui devront être prises, mais je vous confirme qu'il faut répondre à l'attente de Lyon et de la population lyonnaise pour mettre fin à une situation anormale. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, écologiste et républicain.*)

Mme Gilda Hobert. Bravo !

Données clés

Auteur : [M. Charles de La Verpillière](#)

Circonscription : Ain (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4249

Rubrique : Voirie

Ministère interrogé : Transports, mer et pêche

Ministère attributaire : Transports, mer et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [13 octobre 2016](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [13 octobre 2016](#)